

Le meilleur de la technologie SICO

**KING**  
PARFUM DE

**Insecticides**

**Réf: A02111**

## Insecticide polyvalent 500 cc

Sans odeur - Longue rémanence.

Détruit tous les insectes volants et rampants : mouches, guêpes, mites, moustiques, acariens, cafards, puces, poux, tiques, chenilles, araignées, blattes, fourmis, punaises de lit etc...

Sans danger pour l'environnement (sauf milieu aquatique : poissons, crustacés, etc...).

N'agresse pas les supports traités.

Ne pas traiter les nids de guêpes et de frelons.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

### CONDITIONNEMENT

Flacon polyéthylène 500 ml, non polluant à l'incinération.

Carton de 12 flacons.



### MODE D'EMPLOI

Bien agiter avant l'emploi.

Pendant le traitement, évacuer les animaux domestiques et les aquariums.

Vaporiser sur les lieux de passage des insectes : canalisations, orifices, plinthes, etc...

Pour les rampants, utiliser la position "Jet". Pour le traitement des moquettes, laisser agir pendant 3 ou 4 heures puis appliquer un shampoing par la méthode d'injection extraction.

### APPLICATION

Intérieur de la maison : couloirs, placards, fenêtres, literies.. Extérieur : allée, terrasse...

1 litre : 54 m2 de traitement.

Effet de choc et de rémanence :

Choc: après 1 à 5 minutes de contact avec le produit, mortalité totale des insectes.

Rémanence : les endroits traités restent protégés pendant plusieurs semaines contre de nouvelles colonisations d'insectes

Craint le gel.



[www.sico.net](http://www.sico.net)

[sico.commercial@sico.net](mailto:sico.commercial@sico.net)

+33 (0)4 76 50 85 50



**S.I.C.O.** SA

société industrielle de conditionnement optimisé

SARL AU CAPITAL DE 2 700 000 EUROS - R.C. GRENOBLE 57 B 150 - C.C.P. GRENOBLE 48946 K - SIRET 697 320 539 00045 - APE 8292 Z - N° TVA CEE : FR 71 697 320 539